

21 janvier 2020

À LA UNE

11^e session plénière de l'ARLEM

Barcelone, 22 et 23 janvier 2020



La 11^e session plénière de l'ARLEM, qui marque le 10^e anniversaire de l'Assemblée, se tiendra au Palais de Pedralbes à Barcelone, les 22 et 23 janvier 2020, à l'invitation d'Ada Colau, la maire de Barcelone (Espagne). Ce sera l'occasion pour l'Assemblée de se réunir au siège de l'Union pour la Méditerranée et de se pencher sur les réalisations de ses dix premières années d'existence, ainsi que sur les priorités du futur processus de réflexion consacré aux divers scénarios possibles pour la région à l'horizon 2030. C'est à Barcelone que s'est tenue la première session plénière de l'ARLEM en janvier 2010 (photo ci-contre).

Il est prévu que le nouveau plan d'action pour le prochain mandat 2020-2022 de l'ARLEM ainsi que les recommandations pour cette année soient adoptés lors de cette session plénière, tout comme deux rapports portant respectivement sur l'intégration régionale dans la région méditerranéenne et l'économie bleue en Méditerranée. Les membres débattront en outre de l'action en faveur du climat en Méditerranée.

Vous trouverez plus d'informations sur la session plénière et les documents connexes [ici](#).

Prix de l'ARLEM pour «L'entrepreneuriat local des jeunes en Méditerranée»

Bruxelles, le 15 janvier 2020



En septembre 2019, l'ARLEM a lancé la deuxième édition du prix «L'entrepreneuriat local des jeunes en Méditerranée». L'ARLEM entend ainsi stimuler les entreprises locales, soutenir les jeunes et encourager la collaboration entre les pouvoirs publics locaux et le secteur privé.

Pour cette édition, un nombre record de 40 candidatures ont été enregistrées. Elles proviennent d'un large éventail de secteurs – culture, énergies renouvelables, technologie, production alimentaire, développement de l'esprit d'entrepris, sport, gestion des déchets – et sont issues de 10 pays différents, bien plus que pour l'édition précédente: Algérie, Bosnie-Herzégovine, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Mauritanie, Palestine et Tunisie.



**Comité européen
des régions**



Le lauréat sera annoncé le 23 janvier à Barcelone lors de la session plénière de l'ARLEM. Il aura la possibilité de développer ses compétences dans le cadre d'un partenariat avec le réseau d'investissement ANIMA, la plateforme de coopération pour le développement économique en Méditerranée.

Des informations supplémentaires sont disponibles [ici](#).

5^e réunion de la commission du développement territorial durable de l'ARLEM

Bruxelles, le 18 octobre 2019



Au cours de cette 5^e réunion s'est tenu un débat passionné sur le rôle des femmes en politique dans le bassin méditerranéen, en vue d'assurer le suivi concret de l'une des recommandations formulées dans le rapport de l'ARLEM sur l'émancipation des femmes, adopté en 2018 à Gizeh, en Égypte. L'objectif du débat avec un panel exclusivement féminin composé de maires et de femmes politiques tunisiennes, marocaines, allemandes, italiennes et irlandaises était d'analyser les défis auxquels les femmes doivent faire face pour mener une carrière politique active au niveau local ou régional dans le sud de la Méditerranée et de les comparer à la situation dans l'UE. Les quotas, le mentorat, le financement des partis politiques et l'objectif plus général d'égalité ont été définis comme des aspects essentiels à prendre en considération dans le cadre des efforts visant à accroître la représentation des femmes dans la vie politique, dans la région méditerranéenne comme dans l'UE.

Lors de sa 5^e réunion, la commission du développement durable de l'ARLEM a également débattu du projet de rapport sur «La contribution des collectivités locales et régionales au développement de l'économie bleue dans le bassin méditerranéen» avec le secrétaire général adjoint de l'UpM et un représentant de la Commission européenne, et a brièvement examiné le projet de rapport sur l'intégration régionale en Méditerranée. Les versions révisées des deux rapports devraient être adoptées lors de la session plénière de l'ARLEM qui se tiendra à Barcelone à la fin du mois de janvier.

VIII^e réunion de la Fondation Assemblée des citoyens et citoyennes de la Méditerranée

Barcelone, le 8 novembre 2019

Le vice-président de l'ARLEM, Jean-François Barnier, a participé à la huitième réunion de la Fondation Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée, qui a rassemblé plus de 120 experts et membres de son réseau de cercles citoyens venant de toute la Méditerranée. Les participants ont débattu de la situation des jeunes sur les trois rives du bassin méditerranéen et ont formulé des propositions afin d'offrir à la jeunesse de cette région un avenir meilleur.



**Comité européen
des régions**



Séminaire du Centre des affaires internationales de Barcelone (CIDOB)

Barcelone, le 22 novembre 2019

Le coprésident de l'ARLEM, Mohamed Boudra, a pris la parole lors du séminaire sur le thème «Vers une refonte du partenariat euro-méditerranéen: donner la priorité à la coopération décentralisée et une gouvernance collaborative», organisé par le Centre des affaires internationales de Barcelone (CIDOB) en préparation du vingt-cinquième anniversaire du processus euro-méditerranéen. Le séminaire avait pour but d'examiner comment un processus euro-méditerranéen révisé et aligné sur le programme de développement durable à l'horizon 2030 pourrait et devrait promouvoir davantage la coopération décentralisée et la gouvernance collaborative au niveau local.

Initiative de Nicosie

Tunis, du 27 janvier au 3 février 2020

Issue de la session plénière de l'ARLEM organisée à Nicosie (Chypre) en janvier 2016, l'initiative de Nicosie est un projet de renforcement des capacités porté par le Comité européen des régions et visant à consolider les collectivités locales en Libye.

Jusqu'à présent, les activités ont principalement visé à renforcer l'efficacité de l'administration locale grâce à la formation du personnel permanent des municipalités, à améliorer la fourniture de services publics offerts par les municipalités libyennes, à former les jeunes Libyens à la paix et à promouvoir le développement économique local, en particulier dans le secteur de la pêche. Elles ont également facilité l'inclusion des collectivités locales libyennes dans la communauté internationale en leur permettant de participer à des réunions et événements européens et internationaux.



Grâce à un financement octroyé à l'initiative de Nicosie par la Commission européenne dans le cadre d'un programme de soutien à la gouvernance locale mis en œuvre par VNG International, les prochaines étapes de la composante «apprentissage continu» de l'initiative de Nicosie sont actuellement en préparation. Ce volet vise à mettre au point des programmes sur mesure et adaptés aux besoins des représentants des municipalités et des universités libyennes, afin de donner à ces dernières les outils pour assurer durablement la formation nécessaire au niveau local. Le prochain atelier aura lieu à Tunis du 27 janvier au 3 février 2020. Il permettra d'évaluer la mise en œuvre du test grandeur nature dans plusieurs universités libyennes, de recenser les besoins de formation supplémentaires et d'améliorer encore la stratégie de formation des employés et fonctionnaires municipaux. Cet atelier intervient après la création de six modules de formation, la conclusion d'accords-cadres entre les universités et les municipalités et le succès des modules pilotes mis en œuvre sur le terrain par plusieurs universités libyennes.